



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Nouvelles classes sur le site “La Côte” du Gymnase de Nyon

Le Conseil d'Etat sollicite auprès du Grand Conseil (COFIN) l'octroi d'un montant de 5,1 millions de francs pour financer l'extension du site “La Côte” du Gymnase de Nyon. Loué à la rentrée d'août 2020 pour y ouvrir dix classes, ce bâtiment situé à Etoy en accueillera vingt à la rentrée de cette année. Cette augmentation des capacités permet de faire face au manque de classes auquel le Canton est confronté en attendant les nouvelles constructions à Echallens et à Aigle. L'extension à Etoy interviendra parallèlement à l'ouverture du Gymnase de Bussigny et des extensions des Gymnases de Burier et de Payerne.

Les gymnases vaudois doivent accueillir un nombre croissant d'élèves. L'augmentation démographique très forte du canton avec une progression de près de 25% de la population vaudoise entre 2000 et 2015 explique en partie cette augmentation, tout comme l'attractivité pour les études gymnasiales qui ne se dément pas. Les conséquences de la crise sanitaire et les incertitudes économiques ont également poussé un nombre croissant d'élèves dans cette voie, probablement considérée comme moins exposée aux aléas conjoncturels.

Prolonger et étendre la location comme solution pour couvrir les besoins Pour faire face à ces besoins et grâce au travail conjoint de la Direction générale des immeubles et du patrimoine et de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, le Conseil d'Etat sollicite 5,1 millions de francs pour permettre le maintien des dix classes existantes à Etoy - site “La Côte” du Gymnase de Nyon - et l'ouverture de dix classes supplémentaires pour accueillir environ 250 élèves supplémentaires à la rentrée 2021-2022. Associée à l'ouverture des dix classes de l'extension de Burier, des dix-huit classes de l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne et de vingt-deux autres grâce aux aménagements prévus dans une nouvelle location à Bussigny, cette extension de l'utilisation du bâtiment d'Etoy permettra de couvrir les besoins. Pour l'espace de restauration, une antenne de formation du Centre d'orientation et de formations professionnelles est également prévue selon le modèle développé récemment au Gymnase d'Yverdon. La cafétéria proposera ainsi des mets préparés par des jeunes en formation pour les élèves, les collaboratrices et les collaborateurs.

Lausanne, le 08 juin 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat